

# Neue Beihefte zur Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes

- Band 4 -

---

Stephan Procházka, Veronika Ritt-Benmimoun (Eds.)

## **Between the Atlantic and Indian Oceans**

**Studies on Contemporary Arabic Dialects**

**Proceedings of the 7<sup>th</sup> AIDA Conference  
held in Vienna from 5-9 September 2006**

*Référence de l'article publié :*

Taine-Cheikh Catherine (2008), De l'expression de la cause et de la causalité dans l'arabe de Mauritanie, in *Between the Atlantic and Indian Oceans : Studies on Contemporary Arabic Dialects. Proceedings of the 7<sup>th</sup> AIDA Conference, held in Vienna from 5-9 September 2006*. Münster-Wien : LIT-Verlag, pp. 423-436.

(Manuscrit auteur)

## De l'expression de la cause et de la causativité dans l'arabe de Mauritanie

Catherine TAINE-CHEIKH

En général, l'expression de la cause ne donne pas lieu à des développements importants en dialectologie arabe, car elle ne présente pas de particularités syntaxiques notables. Il n'en est pas de même dans l'arabe de Mauritanie (le *ḥassāniyya*) où l'apparition inattendue (mais obligatoire) d'un pronom personnel affixe demande à être prise en compte. Dans ma démarche d'analyse et d'interprétation, je serai amenée à faire intervenir divers paramètres (d'ordre sémantique et syntaxique) pour expliquer la genèse de la construction.

### 1. Causalité et agentivité

Comme l'a bien précisé Denis Creissels, la causalité ne se réduit pas à la causativité, mais l'une et l'autre sont sémantiquement liées:

“Le terme de voix causative s'applique à un certain type de relation systématique entre prédicats verbaux qui, dans les langues où il existe, ne constitue qu'un procédé d'expression de la causalité parmi d'autres. À côté de la voix causative, qui n'existe que dans une partie des langues, l'expression de la causalité met en jeu de manière universelle, le lexique d'une part, l'utilisation de certaines structures phrastiques complexes d'autre part” (1995: 286-7).

#### 1.1. La causativité

On peut définir la voix causative

- du point de vue syntaxique: comme la modification du schème argumental, consistant en l'introduction d'un terme supplémentaire qui prend le rôle de sujet, celui de la forme non causative prenant celui de complément.
- du point de vue sémantique : comme le fait que le référent du sujet a une participation particulièrement active, impliquant une relative maîtrise du procès.

Dans les dialectes arabes, c'est généralement la dérivation à redoublement de la 2<sup>ème</sup> radicale (la D-forme ou forme II) qui fournit des formes pour la voix causative.

Voici quelques exemples en *ḥassāniyya*, avec des D-formes

— dérivées de verbes (de forme 'nue'):

*trak* + rég. dir. “abandonner, négliger” > *tarṛak vlân vā (ši)* “faire renoncer qqn à (qqc)”

*ḍmār* “avoir faim” > *ḍammar* “affamer”

*ṭmāṣ* “s'éteindre petit à petit” > *ṭammaṣ* “éteindre petit à petit”

*žrāb* “contracter la gale, devenir galeux” > *žarrāb* “donner la gale”

— dérivées de noms (dérivation dénomminative):

*žəffä* “dépouille, squelette” > *žäffäf* “rendre sec, sécher”

*târix* “date” > *wärrax* “dater, mettre une date à”.

Il est assez rare, dans ce dialecte, que la D-forme ne soit pas transitive mais cela se produit, notamment lorsque la forme ‘nue’ n’est pas attestée, comme pour :

*žättäm* “être muet (de peur, ...), être paralysé en rêve”,

*gäžžar* (+ ‘an) “s’arrêter net devant qqn, se mettre sur ses gardes”.

Par ailleurs il est fréquent, en *hassāniyya*, que la D-forme soit à la fois factitive (+ *ši/vlân* “qqc/qqn” + *lə vlân* “à qqn”) et intensive (+ rég. dir.)<sup>1</sup>:

*gbaḏ* + rég. dir. “prendre, saisir” > *gäbbaḏ* 1. “faire prendre, faire saisir”. 2. “prendre, saisir plusieurs fois”, “collecter”.

*gžä* + rég. dir. “désherber, sarcler” > *gäžžä* 1. “faire désherber, faire sarcler”. 2. “désherber, sarcler plusieurs fois”.

On peut, en particulier pour ces formes, faire un parallèle entre la gémination de la 2ème radicale et le sémantisme de la D-forme, le redoublement apparaissant comme le signifiant iconique de l’intensité:

— l’intensité appliquée au procès donne l’intensif proprement dit (procès itératif ou démultiplication de l’objet),

— l’intensité appliquée aux actants (participants du procès) donne le causatif ou le factitif.

Si l’on définit la dérivation causative par l’introduction d’un actant, d’un “constituant nominal comme représentant l’initiateur ou le contrôleur d’un procès” (Creissels *op. cit.*: 289), le factitif peut apparaître comme un cas particulier du causatif. On caractérisera alors

— le causatif ‘au sens strict’ (non factitif) comme le dérivatif formé sur des dénominatifs ou sur des verbes non transitifs, dont le sujet n’est pas un pur agent,

— le factitif (ou causatif-factitif) comme le dérivatif formé sur des verbes transitifs, dont le sujet est agentif.

La construction factitive compte deux arguments distincts représentant des actants porteurs d’une certaine agentivité, la particularité étant que le premier est l’initiateur du procès dont le second est l’agent immédiat. Selon les langues, le second agent n’est pas toujours clairement marqué comme tel.

En chinois, les structures sont différenciées et la marque sur l’agent immédiat diffère selon que l’autre argument présent est, ou non, un agent. Cf., dans les termes de Marie-Claude Paris (1998: 367):

— diathèse causative

agent indirect [+ contrôle] et agent immédiat (avec marqueur *jiao/ rang*)

— diathèse passive

récipiendaire [- contrôle, topique] et agent immédiat (avec marqueur *bei*)

En français, une construction comme *Le préfet a fait barrer la route aux soldats* est ambiguë (cf. Desclés 1998: 179). C’est une construction factitive mais le second

---

<sup>1</sup> Il arrive, mais exceptionnellement, que le sens intensif soit exprimé par un verbe de racine quadrilitère, ainsi: *žar* + rég. dir. “tirer par terre derrière soi”, factitif *žaržar* “faire tirer par terre derrière soi”, mais *žaržar* avec une nuance de répétition.

argument exprimé peut correspondre à l'agent immédiat ou au destinataire:

Soit: Le préfet ("1er agent") a fait que les soldats ("2ème agent") barrent la route

Soit: Le préfet ("1er agent") a fait que quelqu'un ("2ème agent", non déterminé) barre la route aux soldats (destinataires).

En *ḥassāniyya*, un énoncé comme

(1) *aḥmād ikättāb brāwā əl muḥammād* "Ahmed fait écrire une lettre à Mohamed"

est aussi ambigu que sa traduction française. L'argument représenté par *muḥammād* peut être, en effet, aussi bien le "2ème agent" ou causataire (celui qui écrit la lettre sous le contrôle ou l'impulsion du "1er agent" ou causateur) que le destinataire du courrier (qui reçoit la lettre) car l'un et l'autre sont introduits par la préposition *əl* en présence de l'argument objet.

Par contre, si cet argument est absent, l'ambiguïté disparaît car seul l'argument représentant le causataire pourra occuper la place de l'objet<sup>2</sup>. L'énoncé suivant

(2) *muḥammād yəktāb brāwā l-'ayša* "Mohamed écrit une lettre à Aïcha (destinataire)"

pourra alors correspondre à plusieurs énoncés factitifs non ambigus

— soit actifs:

(3) *aḥmād ikättāb muḥammād* "Ahmed fait écrire Mohamed (causataire, objet)"

(4) *aḥmād ikättāb muḥammād l-'ayša* "Ahmed fait écrire Mohamed (causataire, objet) à Aïcha (destinataire)"

(5) *aḥmād ikättāb brāwā l-'ayša* "Ahmed fait écrire une lettre (objet) à Aïcha (destinataire)"

— soit passifs:

(3') *muḥammād yukättāb* "On fait écrire Mohamed (causataire, sujet)"<sup>3</sup>

(4') *muḥammād yukättāb l-'ayša* "On fait écrire Mohamed (causataire, sujet) à Aïcha (destinataire)"

(5') *tukättāb brāwā l-'ayša* "On fait écrire une lettre (sujet) à Aïcha (destinataire)".

La voix causative de l'arabe, qui se caractérise par l'utilisation de formes verbales particulières, permet d'introduire un nouvel argument en position de sujet. Ce nouvel argument, toujours agentif, apparaît comme l'initiateur du procès, qu'il effectue directement l'action ou qu'il la fasse effectuer par un autre actant. La causalité exprimée par la voix causative n'épuise pas l'expression de la cause, mais c'est généralement le seul cas où cette notion s'exprime en relation directe avec celles d'agent et de patient.

## 1.2. La causalité 'simple'

En général, l'énoncé d'une cause pose une relation entre *x* et *y*, telle que *y* découle de *x*, sans préjuger du fait que l'existence ou la réalisation de *y* ait été, ou non, planifiée par un actant agissant expressément dans le but de produire cet effet. La causalité 'simple' se distingue donc de la causativité, entre autres, par le fait que la cause n'est pas considérée comme une cause 'agissante': n'étant pas douée d'intention,

<sup>2</sup> Cf. à ce propos la notion de "glissement syntaxique" proposée par André Rousseau (1998: 94-5).

<sup>3</sup> Lit. Mohamed est fait écrire, etc. La tournure passive correspond strictement, en *ḥassāniyya*, à un effacement de l'agent (cf. Taine-Cheikh 1983) c'est-à-dire, pour le verbe factitif, à un effacement du "1er agent" ou causateur.

elle ‘affecte’ sans effectuer.

En arabe, comme dans beaucoup de langues, on distingue le complément circonstanciel de cause et la subordonnée causale. Le premier est employé lorsque la cause correspond à un actant ou une notion pouvant être exprimée par un nom ou un syntagme nominal; le second, lorsque la cause correspond à un procès exprimé par une proposition complète. L’un et l’autre sont introduits, dans les dialectes, par des fonctionnels variés. Aucun des deux ne semble poser de problème spécifique du point de vue de l’analyse structurelle, mais on notera que l’introduction d’un complément causal nécessite souvent l’emploi d’une locution (un SP composé d’une préposition et d’un lexème), cf., au Maghreb, ‘*lā-jāl*, ‘*lā-šān*, ‘*lā-sabb* ou ‘*lā-msabbt*- “à cause de” (Marçais 1977: 226).

En *ḥassāniyya*, l’expression de la cause fait appel simplement à la préposition ancienne *bi-*. Par contre, cette expression est compliquée par le fait que la mention de l’élément causal (ou ‘affectant’) implique aussi celle de l’élément ‘affecté’. Cela a occasionné un emploi particulier de la préposition *bi-*, aussi bien dans la proposition causale que dans le circonstant.

## 2. Les emplois de *b(ī)-* en *ḥassāniyya*

*bi-* est l’une des huit ‘prépositions’ reconnues comme telles par les grammairiens arabes (cf. Procházka 1993: 7).

En *ḥassāniyya*, comme dans de nombreux dialectes, la préposition connaît deux formes distinctes :

— une forme brève usitée avec les nominaux (réalisée, selon l’environnement phonétique, [əb], [bə] ou [b]),

— une forme à voyelle longue usitée avec les pronoms personnels affixes ([bī], notée ici *bī-* quand la voyelle *ī* porte l’accent du syntagme).

Cette variation s’observe dans l’emploi habituel de *b(ī)-*, lorsque la préposition introduit un syntagme (pro)nominal circonstanciel, mais non dans les deux autres emplois, spécifiques au dialecte mauritanien, où la préposition est toujours suivie d’un pronom affixe.

### 2.1. L’emploi ‘prépositionnel’

Dans cet emploi, *b(ī)-* marque la fonction du syntagme (pro)nominal qui le suit. En *ḥassāniyya*, *b(ī)-* est susceptible de prendre différentes valeurs mais, selon David Cohen, “[e]n fait ces valeurs ne sont que les aspects de celle plus fondamentale de *contiguïté*” (1963: 214).

2.1.1. L’une des valeurs les plus fréquentes est celle d’instrument et de moyen. On la relève avec un nominal et avec un pronominal:

(6) *g̃ta’ əl-lḥam əb mūs* “Il a coupé la viande avec [un] couteau”

(6’) *l-mūs g̃ta’ əl-lḥam bī-h* “Le couteau, il a coupé la viande avec lui”.

(7) *yətkälläm b-əl- ḥassāniyya* “Il parle (en) *ḥassāniyya*”.

C’est à cette valeur que se rattache l’indication d’un prix:

(8) *šrā-h əb-xamsîn* “Il l’a payé cinquante” (lit. il l’a acheté avec cinquante).

2.1.2. *b(ī)-* introduit des compléments de manière:

- (9) *mšä b-äl- 'ažlä* “Il est parti en vitesse, rapidement”  
 (10) *yəštǧal b-šivä ma 'lümä* “Il travaille bien” (lit. ... de façon bonne)  
 Dans ce cas, la pronominalisation est impossible.

2.1.3. La valeur d'accompagnement est bien établie.

- (11) *ṭāḥ b-äl-gādḥa* “Il est tombé avec la calebasse”  
 (12) *mšä bi-h* “Il l'a emporté”.

Le référent du S(pro)N est généralement un objet et, parfois, une personne:

- (13) *mšä b-marṭ-u* “Il est parti avec sa femme”.

Procházka (1993: 109), sur la base de cet exemple (Cohen 1963: 214), avait rapproché l'arabe mauritanien de quelques dialectes (Soudan et Tchad) qui admettaient, à la différence des autres, l'emploi de /bi-/ avec des animés.

On notera, toutefois, que le remplacement de *m'a* par *b(i)-* est sujet à des restrictions. En *ḥassāniyya*, on ne dira pas

- (14) *mšāt əb-bû-hä* “Elle est partie avec son père”

sauf condition particulière (père impotent ou malade).

En effet, *b(i)-* comitatif n'est employé que si l'actant Y (l'accompagnant humain) est sous la dépendance ( $\pm$  contrôle) du l'actant X<sup>4</sup>.

2.1.4. De la valeur précédente peut découler celle de possession, lorsque le nominal désignant Y (le possédé) est déterminé par un pronom affixe. Celui-ci renvoie anaphoriquement au (pro)N désignant X (le possédant). Là encore, cet emploi ne semble attesté que dans certains dialectes (Procházka 1993: 109)<sup>5</sup>.

La possession n'est pas donnée comme permanente, mais elle n'est véritablement temporaire que s'il s'agit de choses matérielles:

- (15) *änä bə-ktûb-i* “J'ai quelques livres à moi” (lit. moi [suis] avec mes livres)

Très souvent, l'association exprime une caractérisation qui semble durable:

- (16) *änä b-owlâd-i* “J'ai des enfants”<sup>6</sup> (lit. moi [suis] avec mes enfants)

- (17) *ðāk əṛ-ṛāžəl b-mâl-u, ... əb 'aql-u* “Cet homme a de la fortune, ... de l'intelligence” (lit. cet homme [est] avec son bien, ... avec son esprit).

L'expression est assez proche des expressions lexicalisées avec *bû-* (litt. père de...), ex. *bû-šdûg* “ayant des [grosses] joues”. La seconde semble cependant plus fréquente pour la possession inaliénable.

## 2.2. L'emploi 'conjonctif'

*b(i)-* entre dans la formation d'une locution conjonctive qui, placée en tête d'une proposition, marque la fonction de la subordonnée qu'elle introduit.

En général, la locution conjonctive “parce que” implique la présence du relatif *lli*<sup>7</sup>. La principale difficulté est de comprendre le statut et le rôle du pronom affixe inséré entre *b(i)-* et *lli*. Ce pronom affixe varie en genre, en nombre et en personne:

<sup>4</sup> Les exemples relevés au Tchad et au Soudan semblent impliquer le même rapport inégalitaire (à l'intérieur de la famille ou à l'intérieur de la société) que l'exemple (13).

<sup>5</sup> Signalons toutefois les emplois de *b* relevés à Takroûna pour marquer “l'association à titre accessoire”, y compris dans les cas où le terme associé désigne des individus, ex. *rāžəl bdâru (bulâdu)* “un homme ayant une femme” (lit. “ayant des enfants”) (Marçais & Guîga 1958-1961: 196-7).

<sup>6</sup> Au sens de “Je suis parent (père ou mère)”.

<sup>7</sup> Exceptionnellement *lli* est remplacé par *ann-*.

(18) *təbki bī-hä-lli xbaṭ-ha muḥammäd* “Elle pleure parce que-[3Fsg.] Mohammed l’a frappée”

(19) *bkäyt bī-yä-lli xbaṭ-ni muḥammäd* “J’ai pleuré parce que-[1sg.] Mohammed m’a frappé”.

Lorsque le sujet de la causale diffère de celui de la principale, le pronom (anaphorique) est souvent co-référent du sujet de la principale:

(20) *žāw bī-hum-lli ‘ayšä mowžû ‘a* “Ils sont venus parce que-[3pl.] Aïcha est malade”.

Mais il peut aussi, par cataphore, être co-référent du second :

(20’) *žāw bī-hä-lli ‘ayšä mowžû ‘a* “Ils sont venus parce que-[3Fsg.] Aïcha est malade”.

Dans une causale à prédicat non verbal, s’il n’y a pas de changement de sujet, le pronom, affixe assume seul la fonction de sujet:

(21) *mā žāw bī-hum-lli vtārä* “Ils ne sont pas venus parce que-[3pl.] ils sont fatigués”.

Par contre, s’il y a changement de topique, la présence d’un pronom autonome est préférable et le pronom affixe n’est pas nécessairement co-référent avec lui :

(22) *žāw bī-hum-lli / bī-yä-lli ānä mowžû’* “ils sont venus parce que-[3pl./1sg.] je suis malade”.

Le pronom affixe assume donc parfois un rôle syntaxique et, plus fréquemment, un rôle discursif et énonciatif.

### 2.3. Autre emploi

Cet emploi de *b(i)-* se distingue formellement des précédents. Sémantiquement, il présente quelques variations.

• Signalons tout d’abord l’expression quasiment figée:

(23) *bī-hä ši* “Elle est enceinte”.

Elle est euphémistique et signifie littéralement “avec elle quelque chose”.

• Signalons ensuite le cas relevé par Cohen (1963: 215):

(24) *bī-k ət-txawmi ? — ma bīya ttxäwmi, bīyā ləvsäyyəd* “C’est de l’orgueil que tu as ? — Ce n’est pas de l’orgueil, c’est de la bêtise que j’ai”.

Cohen l’a analysé comme une expression de la possession avec, éventuellement, une nuance d’insistance supplémentaire, comparable à

(25) *b-ätäy-kum ba’d ? — b-ätäy-nä u b-əmm<sup>w</sup>ähət-nä* “Vous aviez du thé, tout de même ? — Nous avons du thé et de l’eau”.

Pourtant, si (25) ne se distingue de *huwwä b-mäl-u* que par l’ellipse du sujet, (24) présente un cas différent et la traduction devrait rendre compte du fait que l’interrogation porte sur la cause. Soit, pour (24): “Par orgueil ? — Pas par orgueil, par bêtise”.

• (24), comme (25), est un énoncé syntaxiquement incomplet (avec ellipse du prédicat). En règle générale, l’énoncé sera du type:

(26) *bkät bī-hä muḥammäd* “Elle a pleuré à cause de Mohammed” (lit. ... avec-elle M.) où l’ensemble comprenant, d’une part *bī-* + Pronom, d’autre part un SN déterminé, ne constitue qu’une partie de l’énoncé.

Le SN déterminé est un nom propre (26), un nom défini (27), un syntagme (N + adjectif) défini (28) ou un syntagme de détermination (29):

(27) *mā igūlu kälma bī-hum ət-txawmi*

“Ils ne disent pas un mot par orgueil” (lit. ... avec-eux l’orgueil)

(28) *ðābāt bî-hä n-nhâr l-hâmi*

“Elle a fondu à cause de la chaleur” (lit. ... avec-elle le jour le-chaud)

(29) *mā dxält bî-yä kâθrät ən-nâs*

“Je ne suis pas rentré à cause du monde” (lit. ... avec-moi [l’]abondance de gens)

Parfois, la détermination se fait (ou peut se faire) par un pronom affixe:

(30) *mā mšāyt bî-yä l-marād / ... marād-i*

“Je ne suis pas parti parce que je suis malade” (lit. ... avec-moi la/ma maladie).

L’accord du pronom affixe à *bî-* est obligatoire : en genre, nombre et personne. En général, le pronom affixe est co-référent à l’actant unique en fonction sujet (ici l’indice personnel):

(31) *mât bî-h əž-žû* ‘Il est mort de faim’ (lit. ... avec-lui la faim)

(32) *mâtät bî-hä əž-žû* ‘Elle est morte de faim’ (lit. ... avec-elle la faim)

(33) *mātu bî-hum əž-žû* ‘Ils sont morts de faim’ (lit. ... avec-eux la faim).

S’il y a deux actants (X et Y), il arrive que le pronom puisse être co-référent à l’un ou l’autre d’entre eux, selon le contexte (cf. 34 et 35):

(34) *änä xbaṭṭ-hä bî-yä lə-vgāyā*

“Je l’ai frappée parce que j’étais en colère” (lit. ... avec-moi la colère)

(35) *änä xbaṭṭ-hä bî-hä ž-žnûn*

“Je l’ai frappée parce qu’elle est folle” (lit. ... avec-elle la folie).

Parfois les deux sont possibles, le sens global restant le même. Seules changent la référence du pronom affixe après *bî-* et la détermination du nominal qui suit:

(35’) *änä xbaṭṭ-hä bî-yä žnûn-hä*

“Je l’ai frappée parce qu’elle est folle” (lit. ... avec-elle sa (à-elle) folie).

(36) *änä kält-hä bî-hä l-ḥalâwä*

“Je l’ai mangée à cause de sa douceur” (lit. ... avec-elle la douceur/le goût sucré)

(36’) *änä kält-hä bî-yä ḥalâwt-hä*

“Je l’ai mangée à cause de sa douceur” (lit. ... avec-moi sa (à-elle) douceur).

(35’) et (36’) sont des variantes, respectivement, de (35) et (36). La différence relève de la stratégie discursive: l’article défini est employé pour exprimer le lien existant entre un argument causal et un actant particulier Y. Un pronom affixe (co-référent à Y) apparaît lorsque le locuteur insiste sur les conséquences que la situation de l’actant Y entraîne pour l’actant X. On remarquera que Y est l’objet en (35’) comme en (36’) et que, avec le pronom, l’opération d’‘affectation’ passe, en quelque sorte, de Y sur X.

Cet emploi de *bî-* présente des ressemblances superficielles avec l’emploi conjonctif, mais la comparaison avec d’autres énoncés élargira les perspectives d’analyse.

### 3. Morphogenèse et lexicalisation

On trouve, dans tous les dialectes arabes, des syntagmes du type Préposition + Pronom qui fonctionnent comme des ‘quasi-verbès’ (selon la terminologie de Cohen) ou ‘verboïdes’ (selon celle d’Hagège). Avant d’étudier leurs caractéristiques et ce que *bî-* + Pronom peut avoir de commun avec eux, voyons rapidement les caractéristiques des autres énoncés, à prédicat verbal ou nominal.

### 3.1. Ordres syntaxiques et prédications

L'ordre des éléments dans les énoncés présente une variété d'autant plus grande qu'il n'obéit pas aux seules règles morpho-syntaxiques. En effet les stratégies discursives et énonciatives influent sur toute production langagière.

À la suite notamment de Cohen 1984 et Hagège 1985, j'ai été ainsi amenée à distinguer trois plans ou trois points de vue (Taine-Cheikh 1999: 254-5): I. morpho-syntaxique. II. 'rhétorique' ou 'sémantico-référentiel'. III. 'lectique' ou 'énonciatif-hiérarchique'. Le topique, défini comme "ce qui vient en tête" (plan II), ne se confondra donc pas avec le thème, "ce qui est posé comme connu" (plan III), même s'ils coïncident souvent entre eux et avec le sujet (plan I).

Les considérations suivantes ne constituent qu'une introduction à l'étude des 'quasi-verbes' (pour plus de détails, cf. Taine-Cheikh 1995-96).

#### 3.1.1. Les énoncés à prédicat verbal

L'énoncé canonique est du type VSO s'il est entièrement rhématique (cas fréquent avec un SN sujet indéfini):

(37) *xbaṭ ṭfäyl əl-kälb* "Un garçon a frappé le chien".

Si le SN sujet renvoie à un référent connu ou récupérable dans le contexte (par exemple s'il s'agit seulement d'un changement de thème), il est souvent topicalisé. Il est alors obligatoirement spécifié, mais n'est pas nécessairement défini. L'ordre pourra être SVO:

(38) *wāḥəd mən ət-tərkä bakkä vätmä* "Un des enfants a fait pleurer Fâtma".

#### 3.1.2. Les énoncés à prédicat non verbal

• Avec un certain schéma intonatif, un énoncé peut se réduire à deux syntagmes non verbaux. Le premier SN (topique) assume la fonction de sujet et le second (adjectif, partitif, SN ou SP), celle de prédicat. Il n'y a pas de copule (d'où les crochets pour *est*).

(39) *xü-h äsḡar mənn-u* "Son frère [est] plus petit que lui"

(40) *xət-hum rāgdä* "Leur soeur [est] en train de dormir"

(41) *huwwä mül əd-dâr* "Lui [est] le maître de la maison"

(42) *ət-ṭfäyl v-əd-dâr* "L'enfant [est] dans la maison".

Il ne s'agit pas de dire que toute phrase commençant par un nom (sujet ou objet) est une phrase nominale (comme dans la théorie des grammairiens arabes), mais de constater que les énoncés à prédicat non verbal commencent régulièrement par un SN.

• Il arrive cependant que le prédicat non verbal vienne en tête.

Cela se produit parfois avec les prédicats adjectivaux ou participiaux, quand le SN sujet fait partie du rhème:

(43) *äzyän mənn-u muḥammäd u vätmä* "Mohammed et Fâtme sont plus beaux que lui".

C'est relativement fréquent avec les prédicats adverbiaux ou circonstanciels et, plus généralement, pour les prédicats d'existence dont le SN sujet, indéfini, ne peut être topicalisé:

(44) *vämm ḥadd* "Ici [il y a] quelqu'un"

(45) *xälgä mṛa ...* "Il existe une femme [qui] ...".

Lorsque le prédicat vient en tête, la négation est *mā*, comme pour le prédicat verbal, et non *mā*+Pronom, comme pour les prédicats nominaux.

### 3.2. Ordre syntaxique et verbalisation

L'ordre canonique de la phrase verbale (Prédicat + SN) et la négation *mā*, caractéristique du prédicat verbal, sont des indices de verbalisation (cf. Cohen 1975 et 2006: 64-5). Avec les quasi-verbales, se produit un degré supplémentaire de verbalisation car la suffixation des pronoms clitiques constitue une sorte de conjugaison: les affixes fournissent un équivalent des indices personnels, toujours présents dans les formes verbales conjuguées. Le processus de verbalisation reste toutefois incomplet, car la combinaison base + Pronom n'est pas compatible avec les indications d'aspect.

Bien attestée dans les dialectes arabes, la construction fournit, entre autres, diverses expressions de la possession.

En *ḥassāniyya*, plusieurs prépositions fonctionnent comme quasi-verbe. Le phénomène de lexicalisation s'accompagne souvent d'un changement sémantique.

- *'and* "chez, auprès de" (proximité), est à l'origine du quasi-verbe le plus usité:  
(46) *at-tfāyl 'and-u ktûb* "L'enfant a des livres" (lit. l'enfant, chez-lui livres)  
*'and*+Pron. exprime en (46) la possession<sup>8</sup> alors que, dans les exemples suivants, l'emploi prépositionnel de *'and* affirme une simple localisation:  
(47) *lâ-ktûb 'and-u* "Les livres sont chez lui" (lit. les livres chez-lui)  
(48) *ktûb 'and-u...* "Des livres qui sont chez lui..." (lit. livres chez-lui)<sup>9</sup>.

- *l(i)* "à, pour" permet l'expression  
— de l'intervalle de temps écoulé depuis un événement (Cohen 1963: 214)  
(49) *l-u zāmān* "Il y a longtemps de cela" (lit. à-lui temps)  
— d'une possession (appropriation) au sens juridique (ou "appartenance" au sens de Benveniste, cf. 1966:196)  
(50) *bû-yâ l-u lâ-ktûb lli dāy'in* (lit. mon père à-lui les livres qui abîmés)  
"C'est à mon père qu'appartiennent les livres abîmés".

Cependant, pour l'appartenance, l'ordre inverse (qui correspond à un rhème différent) est beaucoup plus fréquent:

- (50') *lâ-ktûb l-bû-yâ* "Les livres appartiennent à mon père".

- *v(i)* "dans, pendant, ..." permet notamment l'expression de l'ingrédience:  
(51) *ḍāk al-bûš vî-h al-lbān* "Cette bouteille contient du/le lait" (lit. cette bouteille en-elle le lait).

- *m'a* "avec" (accompagnement) est assez rarement employé comme quasi-verbe<sup>10</sup>:  
(52) *vâtmä m'â-hä t-tärkä* (lit. Fâtme avec-elle les enfants)  
"Fâtme, les enfants sont avec elle".

L'ordre inverse est plus fréquent.

- (52') *t-tärkä m'â-hä/ m'a vâtmä* (lit. les enfants avec-elle/ avec Fâtme)

Comme prédicat de proposition indépendante, le quasi-verbe avec *m'a* n'est

<sup>8</sup> Ou plus précisément, la "notion de participation à la sphère personnelle", c'est-à-dire "le rattachement d'une entité à la sphère personnelle d'un individu" (Creissels 1996: 157).

<sup>9</sup> (50) n'est pas un énoncé complet.

<sup>10</sup> L'emploi est assez différent dans les dialectes orientaux où *m'a* sert notamment à l'expression de la possession 'physique', par opposition à la possession 'permanente' exprimée avec *'ind-* (cf. Naïm 2003).

employé qu'avec des animés (essentiellement humains). Par contre, on trouve des emplois de *m'a*+Pron. avec des inanimés comme des animés, dans des énoncés du type:

(53) *ânä mâši m'â-yä häybä* (lit. je partant, avec-moi Heyba)

“Je pars et Heyba (part) avec moi”.

(54) *kält mburu m'â-h əl-lħam* (lit. j'ai mangé (du) pain, avec-lui la viande)

“J'ai mangé du pain, avec de la viande”.

### 3.3. 'Verbalisation' et dépendance

L'emploi de *bî*+Pron. étudié en 2.3. présente des similitudes avec ces quasi-verbos. Voyons ce qu'il a de particulier.

#### 3.3.1. Un quasi-verbe atypique

Lorsque la préposition *bî*- sert à l'expression de la cause, les énoncés présentent un certain nombre de traits.

Les quatre premiers sont caractéristiques de tous les énoncés à quasi-verbe:

— il s'agit d'une proposition complète, reconnaissable à son schéma intonatif, qui comprend deux groupes syntaxiques

— le prédicat, nominal, est un syntagme prépositionnel (SP)

— l'ordre est celui de l'énoncé à prédicat verbal: prédicat (SP) + SN

— la négation, de type verbal, est *mā*

— la préposition est obligatoirement suivie d'un pronom.

Un autre trait est moins fréquent:

— le SN sujet est toujours défini (c'est également le cas pour *li*+Pron. alors que '*and*+Pron., le quasi-verbe le plus usuel, est régulièrement suivi d'un SN indéfini).

D'autres traits sont propres à *bî*+Pron. (et à certains emplois de *m'a*+Pron.):

— SP + SN forment une proposition complète mais un énoncé incomplet (il s'agit d'une prédication 'seconde', qui succède nécessairement à une prédication 'principale')

— la combinaison avec les auxiliaires (temporels, aspectuels, modaux,...) est impossible

— il y a un phénomène de co-référence obligatoire avec l'un des actants de la proposition principale.

Compte tenu de toutes ces caractéristiques, je pense que *bî*+Pron. est en synchronie un quasi-verbe atypique, spécialisé dans la fonction de prédicatoïde (au sens de Martinet), c'est-à-dire qu'il ne peut être le prédicat que d'une proposition dépendante. Le terme de 'converbe' semble applicable à cette forme verbale qui exprime une subordination à sens circonstanciel.

Le sémantisme de la préposition peut-il éclairer cet emploi particulier ?

#### 3.3.2. Une relation sémantique inégalitaire

Dans les langues, l'expression de la possession prédicative a pour point de départ des schémas cognitifs variés, notamment (cf. Heine 1996: 16):

— Location Schema            Y is located at X            >            X has Y

— Companion Schema        X is with Y                    >            X has Y

Les quasi-verbos de l'arabe illustrent bien ces schémas, à ceci près que la notion de possession est associée à l'ordre SP + SN, et non l'inverse.

— Dans le schéma de location, le possédé est localisé par rapport au possesseur:

Y '*and* X                    >            '*and* X Y                    “X a Y”

— Dans le schéma du comitatif, c'est le possesseur qui est présenté comme le

compagnon:

Y *m'a/ma'* X > *m'a/ma'* X Y "X a Y"

(53) Arabe oriental (Naïm 2003: 362): *ma'-e 'alm* "J'ai un crayon"

L'arabe s'écarte ici des prédictions de Heine mais cette caractéristique, sans conséquence pour l'analyse, s'explique peut-être par la réversibilité fréquente de la relation comitative ( $X m'a Y = Y m'a X$ ).

Par ailleurs, dans le cas du *b(i)*+Pron. mauritanien, le schéma du comitatif est utilisé, non pour l'expression de la possession, mais pour celle de la cause<sup>11</sup>:

cf. X *bə* Y > *bə* Y X (lit. avec-Y X) "à cause de X" (X affectant Y)

Les relations de possession prédicative, qu'elles soient exprimées par '*and* ou par *m'a*, établissent un rapport extrinsèque entre un possesseur et un possédé. En effet, '*and* et *m'a* n'ont pas le même sens comme préposition et comme quasi-verbe, mais la relation qu'ils établissent entre X et Y ne semble jamais 'affecter' X ou Y.

Il n'en est pas de même avec la seconde préposition comitative *b(i)*- qui sert, entre autres, pour l'expression de la possession inhérente. À la différence de *m'a* "avec" qui ne pose pas de hiérarchie entre les deux participants, l'emploi de *b(i)*- implique d'ailleurs, dans tous les cas, une relation inégale et non réversible entre X et Y. Nous avons vu précédemment que, dans la construction "X *bə* Y", c'est Y qui était sous la dépendance de X (que Y soit un animé dépendant, un inanimé ou un paramètre descriptif). Cette dépendance d'un argument par rapport à l'autre perdure apparemment dans l'emploi du quasi-verbe *bî*+Pron., puisque le SN (X) indique la cause tandis que l'affixe (Y) fait référence à l'argument 'affecté' par la présence contiguë de X.

Au-delà des possibilités offertes par la construction quasi-verbale, c'est la signification propre de la préposition *b(i)*- et son aptitude à assumer des valeurs de contiguïté qui ont sans doute permis au converbe *bî*+Pron. de se spécialiser dans l'expression de la causalité. Le fait que, dans la conception arabe de la causalité, 'cause' et 'causé' tendent à être considérés comme concomitants (cf. Gardet 1971: 1159), peut peut-être nous aider à comprendre pourquoi le *b(i)*- de contiguïté prend un sens causal dès lors qu'un 'affecté' est lui aussi mentionné.

Pour conclure

Les deux expressions de la causalité, la locution conjonctive et le quasi-verbe, sont évidemment apparentées. Cependant, bien que la première soit relativement plus fréquente que la seconde, il est difficile d'affirmer que l'emploi causal de *bî*+Pron. est dérivé directement de *bî*+Pron.-*lli*, par ellipse du relatif *lli*. Par ailleurs, le converbe *bî*+Pron. présente suffisamment de points communs avec les quasi-verbs pour qu'on voit, dans l'expression où il apparaît, une véritable proposition nominale.

Analyser *bî*+Pron. comme un quasi-verbe, c'est reconnaître le rôle syntaxique assumé par le pronom et s'interroger sur sa fonction argumentale. Cela m'a permis de voir, beaucoup plus clairement que dans la locution conjonctive, que l'affixe désignait régulièrement l'argument 'affecté' par la cause. Causalité et causativité diffèrent donc,

---

<sup>11</sup> D'après Feghali, *b-* se construit au Liban avec des pronoms suffixes (comme *ma'*, *l-* et '*énd*), mais "il s'agit [...] de l'état psychologique du sujet plutôt que d'une possession proprement dite" (1928: 385). Les exemples, souvent interrogatifs (notamment avec '*aš b-*...' "pourquoi...?") ne sont pas sans présenter des similitudes avec le *ḥassāniyya*, sur lesquelles il faudrait peut-être revenir ultérieurement.

non seulement par les moyens syntaxiques qu'ils mettent en jeu (propositions circonstancielles d'une part, marques de voix de l'autre), mais encore par les paramètres sémantico-cognitifs qu'ils mettent en jeu ( $\pm$  contrôle,  $\pm$  intention, ... cf. Desclés 1998). Alors que la relation causative se caractérise par son sujet agentif et par un dédoublement éventuel entre actant 'causateur' et actant 'causataire', la relation causale tend à exprimer, outre la cause (actant 'affectant'), l'actant 'affecté'.

#### Références bibliographiques

- Benveniste, Emile (1966): *Problèmes de linguistique générale*, Paris: Gallimard.
- Cohen, David (1963): *Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie*, Paris: Klincksieck.
- Cohen, David (1975): "Phrase nominale et verbalisation en sémitique", in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris-Louvain: Société de Linguistique-Peeters, 87-98.
- Cohen, David (1984): *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*.
- Cohen, David (2006): *Essais sur l'exercice du langage et des langues. Vol. I Communication et langage*, Paris: Maisonneuve & Larose.
- Creissels, Denis (1995): *Éléments de syntaxe générale*, Paris: PUF.
- Creissels, Denis (1996): "Remarques sur l'émergence de verbes avoir au cours de l'histoire des langues", *Faits de langues* 7 ("La relation d'appartenance"), 149-158.
- Desclés, Jean-Pierre (1998): "Transitivité sémantique, transitivité syntaxique", in: A. Rousseau (éd.): *La transitivité*, Villeneuve-d'Asq: Septentrion, 161-180.
- Féghali, M. Michel (1928): *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Paris: Geuthner.
- Gardet, Louis (1971), "'illa", in *Encyclopédie de l'Islam*, t. 3, Leiden: Brill, 1157-1161.
- Hagège, Claude (1985): *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris: Fayard.
- Heine, Bernd (1996): "Grammaticalization and language universals", *Faits de langues* 7 ("La relation d'appartenance"), 11-22.
- Marçais, Philippe (1977): *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris: Librairie Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, William & Guiga, Abderrahmân (1958-61), *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris: Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Naïm, Samia (2003): "La prédication possessive et l'émergence des formes d'avoir en arabe oriental", *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* XCVIII/1, 359-383.
- Paris, Marie-Claude (1998): "Syntaxe et sémantique de quatre marqueurs de transitivité en chinois standard: *ba, bei, jiao* et *rang*", in: A. Rousseau (éd.): *La transitivité*, Villeneuve-d'Asq: Septentrion, 355-370.
- Procházka, Stephan (1993), *Die Präpositionen in den neuarabischen Dialekten*, Wien: VWGÖ.
- Rousseau, André (1998): "La double transitivité existe-t-elle ? Réflexions sur la nature de la transitivité", in: A. Rousseau (éd.): *La transitivité*, Villeneuve-d'Asq: Septentrion, 85-112.
- Taine-Cheikh, Catherine (1983): "Le passif en ḥassāniyya", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)* 1, 61-104.
- Taine-Cheikh, Catherine (1995-96): "Trois points de vue sur la négation *mā* dans le

dialecte arabe de Mauritanie”, *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)* 6 (N.S.), 11-61.

Taine-Cheikh, Catherine (1998): “Topicalisation, thématisation et anaphore en arabe”, in C. Guimier (éd.): *La thématisation dans les langues*, Bern-Paris : Peter Lang.